



Le Mans, le 29 mars 2019

Bilan de la conduite du Grand débat dans le département

La dynamique du Grand débat national voulu par le Président de la République a été réelle dans le département de la Sarthe.

Alors que le Grand débat est terminé depuis le 15 mars 2019, Nicolas Quillet, Préfet de la Sarthe tient à remercier chaleureusement les maires qui ont organisé des réunions et ouvert des cahiers citoyens ainsi que les concitoyens qui ont apporté leur contribution oralement ou par écrit.

En ce qui concerne les réunions d'initiative locale (RIL), 109 réunions ont été programmées et se sont effectivement tenues dans le département de la Sarthe, du 15 janvier au 15 mars 2019.

Les élus sont souvent allés au-delà de leur rôle de facilitateur puisque 64 de ces réunions ont été organisées à leur initiative. 23 l'ont été par des administrés et 22 par des organisations diverses.

En ce qui concerne les cahiers citoyens, ils ont été mis à la disposition des habitants dans 226 mairies du département. 193 cahiers citoyens ont fait l'objet de contributions, individuelles ou collectives.

Au total, 1 680 contributions y ont été inscrites, allant de quelques lignes à une trentaine de pages. Elles portent sur le pouvoir d'achat (justice fiscale et sociale), sur les institutions, sur les services publics et sur l'exercice de la citoyenneté.

Les copies des cahiers citoyens ouverts dans les mairies du département ont été transmises à l'échelon national le 25 février 2019 afin que toutes les contributions puissent être traitées par le prestataire de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et prises en compte.

Les originaux des cahiers citoyens ont été versés aux archives départementales de la Sarthe le 29 mars 2019.

Par ailleurs il convient de rappeler qu'un stand de proximité s'est tenu en gare du Mans le 28 février et le 1^{er} mars 2019 **et que la Conférence régionale du Grand débat** s'est tenue à Nantes les 22 et 23 mars 2019 avec des représentants des corps intermédiaires et des citoyens tirés au sort, issus des 5 départements de la région.

Les modalités de restitution des contributions issues des différents outils du Grand débat national permettront d'exploiter au mieux et de travailler sur toutes les propositions des français contenues dans les 16 000 cahiers citoyens, dans les 1 100 000 contributions remontées par l'intermédiaire de la base numérique (www.granddebat.fr) et exprimées à l'occasion des 10 000 réunions d'initiative locale.

Sous le contrôle et la responsabilité des garants du Grand débat toutes les contributions sont analysées et traitées selon les principes de transparence, de neutralité, d'égalité et de respect de la parole de chacun. Elles seront restituées au Président de la République et au Gouvernement sous forme de synthèse nationale, dans le courant du mois d'avril 2019.